



➔ PUBLIC CIBLE

Créateur d'entreprise qui envisage de créer une entreprise et souhaite comprendre les clés de la réussite de la rédaction des statuts de leur entreprise.

➔ PRE-REQUIS

Savoir lire, écrire.

Maîtrise des outils bureautiques.

Avoir un **projet de création d'entreprise**.

➔ DURÉE

1 jour (7 heures).

Délai minimum entre l'inscription et la participation à la formation : 15 jours.

➔ INTERVENANTS

Des **experts techniques** de la création d'entreprise (Avocats, juristes...).

➔ ACCES

Dans nos locaux.

Pour les personnes atteintes d'un handicap, veuillez contacter notre référent handicap au 06 07 50 82 81.

➔ PRIX

700 € HT soit 840 € TTC

Possibilité d'inscription via l'appli **CPF - Mon compte formation / CODE 203**

4 formateurs qualifiés

+50 formations assurées/an

➔ Modalités pédagogiques

Formation en présentiel ou distanciel, partage d'expérience, mise en pratique.

➔ Moyens pédagogiques

Support de formation et modèle de statuts transmis à chaque stagiaire, paperboard, vidéoprojecteur.

➔ Modalité d'évaluation

Quiz de fin de formation.

LEGAL RIBBON

51 BD DE STRASBOURG 59000 LILLE

Siret : 888 044 682 00019

RCS Lille Métropole

SAS au capital de 50 000 €uros

TVA Intracommunautaire : FR55 888 044 682

N° déclaration d'activité : **32 59 10571 59**

REDIGER SES STATUTS



OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de confirmer le choix de la forme juridique la plus adaptée à votre projet. Vous pourrez ainsi procéder à la rédaction de vos statuts pendant la formation. S'agissant du **premier acte juridique** de la formation de votre société, il est vivement conseillé d'être **accompagné** d'un avocat expert en **Droit des Affaires et de l'Entrepreneuriat**. L'appui technique d'un **cabinet d'avocats** vous permettra de sécuriser la rédaction de vos statuts.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ❖ Introduction à la création d'entreprise et Droit des sociétés.
- ❖ Définition des différentes formes juridiques : EURL, SARL, SASU, SAS et SA.
- ❖ Les clauses obligatoires et spécifiques.
- ❖ Savoir adapter les statuts à son projet.
- ❖ L'intérêt du pacte d'associés.
- ❖ La gouvernance et le rôle des associés.
- ❖ Présentation de modèles types et adaptation des statuts.
- ❖ Les formalités obligatoires pour obtenir son K-bis.



POINTS FORTS

- ❖ Rédiger ses statuts pendant la formation en petits ateliers.
- ❖ Mise en pratique immédiate sur votre projet.
- ❖ Protéger ses intérêts.
- ❖ Rédaction assistée par des juristes.
- ❖ Conseils personnalisés pendant la formation.
- ❖ Expertise et expérience en Entrepreneuriat.



06 07 50 82 81



formation@legalribbon.com

www.legalribbon.fr

En partenariat avec :

